



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUET	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	
M. Jean-Pierre SOUMIER		

Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Alain MARCHAND	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Rémi DELATTE	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Pôle Vitagora - Quartier des Saveurs 2011 - Subvention à l'ARIA Bourgogne**

VITAGORA, conjointement avec l'ARIA Bourgogne, reconduit le « Quartier des Saveurs » initié en 2008 sur la Foire gastronomique de Dijon.

L'édition 2011 baptisée "la Cuisine des Saveurs" se déroulera du 1er au 13 novembre prochain sur un stand de 600 m².

Le budget global s'élève à 180.000 € HT, à l'identique de l'année précédente. La contribution des exposants représente 50 % du budget.

Par courrier en date du 23 mai dernier, le soutien financier des collectivités est sollicité à la même hauteur que l'année dernière, soit 20.000 € pour la Communauté d'Agglomération.

<i>Partenaires financiers publics</i>	<i>Montant sollicité en 2010</i>	<i>Part</i>	<i>Montant attribué en 2010</i>	<i>Part</i>
<i>Subvention Conseil régional de Bourgogne</i>	50 000 €	56 %	37 800 €	62 %
<i>Subvention Conseil général de la Côte d'Or</i>	20 000 €	22 %	8 000 €	13 %
<i>Subvention Communauté d'Agglomération</i>	20 000 €	22 %	15 000 €	25 %
TOTAL	90 000 €	100 %	60 800 €	100 %

Ces deux dernières années, la Communauté d'Agglomération a attribué à l'organisation de cette manifestation, une subvention de 15.000 €.

Alors que les organisateurs ont été conviés à rechercher d'autres sources de financement, les partenaires publics sont sollicités sur les mêmes bases pour la troisième année consécutive. Il est à souligner que la Communauté d'Agglomération est déjà très présente aux côtés de Vitagora, que ce soit au titre du fonctionnement de l'association, du congrès Goût Nutrition Santé, voire des projets labellisés F.U.I.

Aussi, il est proposé de continuer à diminuer progressivement la part apportée par la Communauté d'Agglomération à cette manifestation, et d'attribuer 12.000 € au titre de l'édition 2011. Cette subvention serait versée selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 70 % dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération effectuées ;
- le solde (soit 30 %) sur présentation d'un bilan de l'opération justifiant de la réalisation des dépenses.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 12.000 € à l'ARIA Bourgogne, au titre de l'organisation de l'espace « Quartier des Saveurs » dans le cadre de la Foire Gastronomique 2011, dont le versement interviendra selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

« Quartier des Saveurs » budget 2011

DÉPENSES

Achat de surfaces à Dijon Congrexpo	50 400 € H.T.
Frais d'inscription à Dijon Congrexpo	4 200 € H.T.
Location de l'espace d'animation enfants atelier Cedus - Criel	18 900 € H.T.
Aménagement du « Quartier des Saveurs »	74 600 € H.T.
Revêtements de sol	4 600 € H.T.
Ponts, éclairages, soutiens des décors	9 900 € H.T.
Sonorisation	1 700 € H.T.
Ecrans et informatique	2 500 € H.T.
Décoration générale (fleurissement, tissus)	3 300 € H.T.
Electricité, branchements	4 100 € H.T.
Eau, branchements	1 600 € H.T.
Cloisons, réserves et mobiliers	2 600 € H.T.
Montage, démontage, transports	9 300 € H.T.
Honoraires agence « Espace Communication »	12 500 € H.T.
Animation générale « Quartier des Saveurs »	7 800 € H.T.
Animation École des Saveurs	7 500 € H.T.
Aménagement Cuisine des Saveurs	7 200 € H.T.
Aménagement et animation du "Quartier des Saveurs"	31900 € H.T.

TOTAL

180 000 euros H.T.

« Quartier des Saveurs » budget 2011

RECETTES

Participation des exposants (contributions de l'Aria et de Vitagora incluses)	90 000 € H.T.
Subvention d'exploitation sollicitée auprès du Grand Dijon	20 000 €
Subvention d'exploitation sollicitée auprès du Conseil Général de Côte-d'Or	20 000 €
Subvention d'exploitation sollicitée auprès du Conseil Régional de Bourgogne	50 000 €

TOTAL

180 000 euros H.T.

Organisme porteur du projet : Aria Bourgogne